

DELIBERATION

L'an deux mille neuf, le 30 mars à douze heures, le Comité Syndical du SITPI s'est réuni en l'Hôtel de Ville de FONTAINE, sous la présidence de Monsieur CONTRERAS Yves, Président.

Présents : Mrs Ahmed MEITE, Abdallah SHAIK, Yves CONTRERAS, Michel GOIZET, Ali YAHIAOUI.

Objet : Budget 2009 : Décision modificative n° 1

Monsieur le Président propose de procéder à des réajustements de crédits à des comptes insuffisamment provisionnés dans le Budget Primitif 2009.

Se reporter aux documents joints :

- Document n°1 : Liste des inscriptions budgétaires
- Document n° 2 : Balance budgétaire

Il invite le Comité Syndical à en délibérer :

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le Président,

- Approuve la décision modificative budgétaire 2009 n°1 proposée.

Le Président

Yves CONTRERAS